

Programme de préservation des zones
humides franciliennes

2014



La reconquête des zones humides d'Ile-de-France 2014

**Société nationale de
protection de la nature**

9 rue Cels

75014 Paris

Tel : 01.43.20.15.39

snpn@wanadoo.fr

www.snpn.com

Société nationale de protection de la nature

Association loi 1901, fondée en 1854, reconnue d'utilité publique

Protéger la faune, la flore et les milieux naturels *La nature au cœur de nos actions !*



La Réserve naturelle nationale de Camargue (13 000 ha) a été créée en 1927 par la SNPN.

Gestionnaire de deux Réserves naturelles nationales

Ces deux zones humides sont désignées comme sites d'importance mondiale selon la convention Ramsar.



La Réserve naturelle nationale du lac de Grand-Lieu (2 600 ha) est gérée depuis 1985 par la SNPN.

Une participation active aux débats scientifiques

Forte de son expertise et incitatrice, la SNPN intervient auprès des pouvoirs publics et privés, notamment des instances régionales, nationales et internationales.



Une action forte en faveur des zones humides

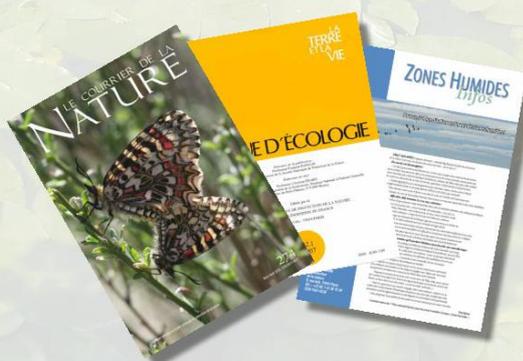
La SNPN est en charge du volet ONG de la convention Ramsar en France concernant la politique de communication, d'éducation, de sensibilisation et de participation du public. Elle anime le groupe d'experts « Zones humides » et participe à la préservation des milieux humides d'Ile-de-France, en particulier grâce à l'inventaire des mares franciliennes.

Un rôle de sensibilisation et d'éducation

Animations, sorties nature et stages, chantiers de bénévoles... Consultez le programme de la SNPN !

SES PUBLICATIONS

Mieux connaître, c'est mieux protéger !



Le Courrier de la Nature
notre revue grand public

Revue d'Ecologie - La Terre et la Vie
adressée aux scientifiques

Zones Humides Infos
pour les professionnels

Soutenez nos actions, adhérez à la SNPN !



SNPN, siège - 9 rue Cels - 75014 PARIS - Tél : 01.43.20.15.39 - Fax : 01.43.20.15.71 - snpn@wanadoo.fr - www.snpn.com

Conception : SNPN 2013 - Photos : Yves Chérain, Sébastien Reeber, Anne-Sophie Salmon, Elodie Segutin.

La préservation et la restauration des zones humides franciliennes

Les zones humides sont représentées par une grande diversité de types de milieux et font partie des écosystèmes les plus riches et les plus diversifiés de notre planète, sans parler des services qu'ils rendent à l'Homme ou « services écosystémiques » aujourd'hui largement reconnus et qui nous sont indispensables.

Cependant, les menaces pesant sur ces milieux sont multiples : drainage, remblaiement, pollutions, etc., et leur maintien est en conséquence mis en péril. La préservation des zones humides est donc aujourd'hui une priorité.

En France, plus de 50 % des espèces d'oiseaux, les deux tiers des poissons consommés et 30 % des espèces végétales remarquables et menacées, dépendent des zones humides.



Depuis 2007, la SNPN développe plusieurs programmes en faveur des zones humides franciliennes. Elle mena un diagnostic de ces milieux et dégaga des zones prioritaires ; parallèlement elle initia l'inventaire des mares de la région.

Les actions engagées en 2014 s'inscrivent dans la continuité de celles menées par la SNPN à travers son programme « La reconquête des zones humides d'Ile-de-France » initié en 2013.

L'objectif principal de ce programme est d'atteindre une meilleure représentativité et une meilleure qualité écologique des zones humides en Ile-de-France via la sensibilisation et la mise en œuvre d'actions concrètes de protection, de gestion et/ou de restauration.

Les objectifs du programme de la SNPN en 2014

La reconquête des zones humides d'Ile-de-France

16 sites prioritaires à reconquérir en Ile-de-France

Initier, en concertation, avec les structures locales, les **actions de protection, de gestion et de restauration** les plus adaptées :

- recherches cadastrales
- réunions avec les acteurs locaux, les propriétaires, etc.
- expertises
- montage de dossiers...



Sensibiliser les acteurs du territoire pour une meilleure prise en compte des zones humides

- intégrer les zones humides aux **documents d'urbanisme**
- organiser des **journées techniques**, de conférences à destination des professionnels
- développer des **partenariats** avec les structures concernées

Initier des actions conservatoires sur les sites prioritaires d'Ile-de-France : réseaux de

Poursuivre l'inventaire des mares de la région

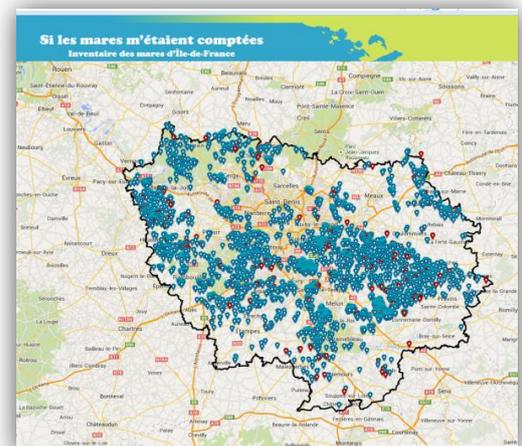
et accroître la dynamique de préservation des mares franciliennes

Sensibiliser les acteurs et les usagers du territoire à l'importance des zones humides



Poursuivre l'inventaire des mares

- Administrer le **site internet « Si les mares m'étaient comptées »**
- Accroître et animer le **réseau des bénévoles**
- **Organiser des animations** auprès du grand public et des scolaires
- Elaborer et diffuser **une plaquette de sensibilisation sur les mares**



Intérêt régional

Le programme de reconquête des zones humides d'Ile-de-France participe directement à la mise en œuvre du Schéma régional de cohérence écologique (SRCE). Ce dernier permet, entre autres, d'assurer le déplacement des espèces face au changement climatique.

Budget prévisionnel

Par activités en €

CHARGES	PREVISIONS	PRODUITS	ATTENDUS
Actions conservatoires sur les sites prioritaires	76 149	Fonds propres	0
		Région IDF	54 500
		AESN	42 452
« Inventaire des mares »	39 303	CG 91	10 000
		CG 95	4 000
Sensibilisation des acteurs franciliens	29 979	DRIEE IDF	5 393
		Financeurs privés	29 086
COUT TOTAL	145 431	TOTAL AFFECTE	145 431

Un
programme
indispensable
pour assurer la
mise en œuvre
d'une trame verte
et bleue
fonctionnelle en
Ile-de-France

Votre
soutien
contribuera
de stopper la
disparition
et la
dégradation
des zones
humides.

Vous
assurerez
ainsi le
maintien de
leurs
fonctions :
réservoirs
de
biodiversité,
épuration
des eaux et
régulation
des crues...